

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11) Numéro de publication: **0 604 396 A2**

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: **94102517.3**

(51) Int. Cl.⁵: **A47K 10/38**

(22) Date de dépôt: **09.10.90**

Cette demande a été déposée le 19 - 02 - 1994
comme demande divisionnaire de la demande
mentionnée sous le code INID 60.

(30) Priorité: **09.10.89 FR 8913149**
15.02.90 FR 9001806
18.09.90 FR 9011480

(43) Date de publication de la demande:
29.06.94 Bulletin 94/26

(60) Numéro de publication de la demande initiale
en application de l'article 76 CBE : **0 425 334**

(84) Etats contractants désignés:
AT BE CH DE DK ES FR GB GR IT LI LU NL SE

(71) Demandeur: **KAYSERSBERG**
Route de Lapoutroie
F-68240 Kayserberg(FR)

(72) Inventeur: **Neveu, Jean-Louis**
1, rue Marcel Picard
F-27690 Lery(FR)
Inventeur: **Schutz, Rudolph W.**
2822 Bowling Green
Walnut Creek, California 94598(US)
Inventeur: **Lipp, Georges**
167, Day Street
San Francisco, California 94131(US)

(74) Mandataire: **David, Daniel et al**
KAYSERBERG
Service Propriété Industrielle
23 boulevard Georges Clemenceau
F-92402 Courbevoie Cédex (FR)

(54) **Dispositif distributeur antivol pour bande de matériau en rouleau.**

(57) Le distributeur antivol pour bande de matériau en rouleau comprenant une partie support sensiblement plane, un axe destiné à assurer le support du rouleau, fixe, solidaire et perpendiculaire par rapport à ladite partie support et muni à son extrémité libre d'une butée, un moyen anti-retrait compressible monté sur ledit axe en rotation axiale perpendiculairement à ladite partie support et muni de moyens anti-retrait compressibles, empêchant le retrait du rouleau dans le sens opposé à ladite partie support, est caractérisé en ce que ledit moyen anti-retrait comprend une butée à son extrémité en regard de ladite partie support, en ce que ledit axe est muni d'un ressort entre la partie support et son extrémité en regard de ladite partie support et en ce qu'un ergot est fixé perpendiculairement à ladite partie support en regard de ladite butée.

EP 0 604 396 A2

La présente invention concerne un distributeur antivol pour bande de matériau en rouleau et plus particulièrement un distributeur pour papier hygiénique ou papier d'essuyage en rouleau sans mandrin.

Dans un but de simplification de terminologie l'invention sera décrite en référence plus particulièrement à un distributeur pour papier hygiénique en rouleau sans pour autant y constituer une quelconque limitation.

On a souvent constaté, notamment au sein des collectivités, des vols de rouleaux de papier hygiénique et la plupart des solutions proposées jusqu'à présent pour pallier ce problème - dont les conséquences sont désagréables aussi bien pour les usagers que pour les fournisseurs - se sont avérées être peu efficaces ou d'une utilisation inconmode due notamment à l'utilisation de systèmes de verrouillage qui pouvaient être forcés, et de ce fait détériorés et dont les clefs pouvaient être égarées.

L'US-A-3792822 décrit un support antivol pour rouleaux de papier avec mandrin comprenant un arbre cylindrique en acier sur lequel est monté un mandrin muni de plusieurs dents à pointe acérée faisant saillie puis pénétrant dans le mandrin du rouleau de papier. La longueur totale de l'arbre cylindrique en acier est au moins égale à la longueur du mandrin du rouleau de papier.

Ce système de l'US-A-3792822 présente certains inconvénients, notamment celui de ne pouvoir être valablement utilisé avec des rouleaux de papier sans mandrin. En effet la mise en place du rouleau provoquerait un déchirement d'une partie importante du rouleau, sinon le dispositif ne pourrait remplir sa fonction antivol car il y aurait trop de jeu entre l'arbre cylindrique et la partie creuse du rouleau.

Or, les rouleaux sans mandrin deviennent de plus en plus largement utilisés notamment pour le papier hygiénique. De tels rouleaux sans mandrin pour bande de papier hygiénique sont avantageusement obtenus selon le procédé décrit dans le FR-A-2554799.

De plus, on a généralement noté un fréquent déroulement intempestif des rouleaux, entraînant un gaspillage et nécessitant une recharge fréquente.

Le dispositif décrit dans l'US-A-3792822 ne permet pas non plus de pallier ce dernier inconvénient.

Un objet de la présente invention est de fournir un distributeur antivol pour bande de matériau en rouleau sans mandrin efficace et simple à utiliser.

Un autre objet de l'invention est de fournir un distributeur antivol pour bande de matériau en rouleau permettant d'éviter des déroulements intempestifs du matériau du rouleau.

D'autres objets et avantages de l'invention apparaîtront à la lecture de la description ci-après effectuée en référence à la figure annexée à titre d'exemple.

5 La figure est une vue schématique d'un mode de réalisation de distributeur antivol selon l'invention pour rouleaux de papier sans mandrin.

10 Le distributeur antivol représenté sur la figure comprend une partie support (1), pouvant être un support mural ou un socle mural ou un socle de carter, sensiblement plane, un axe (2) destiné à assurer le support du rouleau, fixe, solidaire et perpendiculaire par rapport à ladite partie support (1) et muni à son extrémité libre d'une butée (6), un moyen anti-retrait compressible (3) monté sur ledit axe (2) en rotation axiale perpendiculairement à ladite partie support (1) et muni de moyens antiretrait compressibles (31), empêchant le retrait du rouleau dans un sens opposé à ladite partie support (1), caractérisé en ce que ledit moyen anti-retrait (3) comprend une butée (7) à son extrémité en regard de ladite partie support (1), en ce que ledit axe (2) est muni d'un ressort (1), en ce que ledit axe (2) est muni d'un ressort (8) entre la partie support (1) et son extrémité en regard de ladite partie support (1) et en ce qu'un ergot (9) est fixé perpendiculairement à ladite partie support (1) en regard de ladite butée(7).

20 Pour mettre le rouleau en place, on l'enfile sur le moyen anti-retrait (3) par la butée (6), on visse dans le sens des aiguilles d'une montre en appuyant sur le moyen anti-retrait (3) dans le sens axial. Le moyen anti-retrait (3) ne peut alors tourner sur lui-même car le ressort (8) se comprime et la butée (7) vient en appui sur l'ergot (9).

30 Une fois en place le rouleau ne peut plus être dévissé car le ressort (8) n'étant plus comprimé l'ergot (9) ne bloque plus la butée (7) et le moyen anti-retrait (3) tourne sur lui-même.

40 Dans le mode de réalisation spécifiquement représenté dans la figure le moyen anti-retrait compressible (3) à la forme d'une vis mais ce dispositif peut comprendre une pluralité de bagues anti-retrait compressibles. Dans un tel cas l'ergot (9) est positionné sur la coupelle ou bien, si le dispositif ne comporte pas une telle coupelle, sur la bague anti-retrait se trouvant contre la partie support (1).

45 Selon un autre mode de réalisation de l'invention (non représenté), il est fourni un distributeur antivol de bande de matériau en rouleau, en particulier de papier hygiénique, comprenant un axe destiné à recevoir le rouleau, muni d'éléments d'accrochage et comprenant une butée à son extrémité libre, fixé en rotation axiale perpendiculairement à une partie support sensiblement plane, caractérisé par le fait que ledit axe comprend en outre un manchon souple ayant sensiblement la forme d'une bague cylindrique fixé en compression

contre ladite butée.

Selon un mode de réalisation avantageux de l'invention, la longueur totale du distributeur antivol pour bande de matériau en rouleau est inférieure à celle du rouleau.

5

Les modes de réalisation décrits ci-dessus ne sont donnés qu'à titre d'exemple et de nombreuses variantes peuvent être envisagées dans le cadre de la présente invention.

10

Revendications

1. Distributeur antivol pour bande de matériau en rouleau comprenant une partie support sensiblement plane (1), un axe (2) destiné à assurer le support du rouleau, fixe, solidaire et perpendiculaire par rapport à ladite partie support (1) et muni à son extrémité libre d'une butée (6), un moyen anti-retrait compressible (3) monté sur ledit axe (2) en rotation axiale perpendiculairement à ladite partie support (1) et muni de moyens anti-retrait compressibles (31), empêchant le retrait du rouleau dans le sens opposé à ladite partie support (1), caractérisé en ce que ledit moyen anti-retrait (3) comprend une butée (7) à son extrémité en regard de ladite partie support (1), en ce que ledit axe (2) est muni d'un ressort (8) entre la partie support (1) et son extrémité en regard de ladite partie support (1) et en ce qu'un ergot (9) est fixé perpendiculairement à ladite partie support (1) en regard de ladite butée (7).
2. Distributeur selon la revendication 1 caractérisé par le fait que ledit moyen anti-retrait compressible (3) a la forme d'une vis.
3. Distributeur antivol selon l'une des revendications précédentes pour bande de matériau en rouleau comprenant un axe destiné à recevoir le rouleau, muni d'éléments d'accrochage et comprenant une butée à son extrémité libre, fixé en rotation axiale perpendiculairement à une partie support sensiblement plane, caractérisé par le fait que ledit axe comprend en outre un manchon souple ayant sensiblement la forme d'une bague cylindrique fixé en compression contre ladite butée.
4. Distributeur selon l'une quelconque des revendications 1 à 3 caractérisé par le fait que la longueur dudit axe (2) est inférieure à la longueur du rouleau.

55

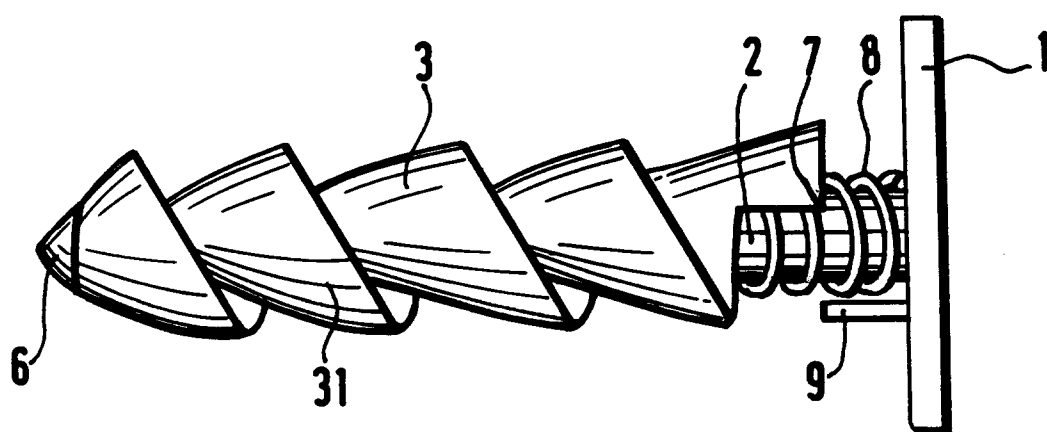


FIG.